

CHARTREUSE

Sa technique est digne de sa séduction

Tuile Terre Cuite Petit Moule à Relief

NEUF



CHARTREUSE

- ✓ Facile à manipuler
- ✓ Grande souplesse de pose grâce à son jeu d'assemblage
- ✓ Précision des contours



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite à emboîtement à relief double emboîtement et double recouvrement	
Nombre de tuiles au m ²	≈	19,6
Poids unitaire	≈	2,2 kg
Poids au m ²	≈	43,1 kg
Longueur hors-tout	≈	33 cm
Largeur hors-tout	≈	22,8 cm
Largeur utile	≈	18,8 cm
Pureau théorique	≈	27,1 cm
Jeu d'assemblage longitudinal	±	0,5 cm*
Jeu d'assemblage transversal	±	0,2 cm*
Mètre linéaire de liteau/m ²		3,7 ml
Mise en œuvre	pose à joints droits de droite à gauche	
Norme produit de référence		NF EN 1304
Norme d'application		NF P 31-202 [DTU 40.21]
Produit siliconé	Un additif est nécessaire pour les scellements	
Nombre de tuiles par palette		510
Poids de la palette		1122 kg

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®,
une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en terre cuite, de la famille des Petits Moulés (l'appellation Petit Moulé désignant une même famille de tuiles qui peut varier de 18 à 22 au m²), double emboîtement et double recouvrement, de plus ou moins 19,6 au m², de type Chartreuse de Monier ou similaire. Son jeu d'assemblage usuel sera de 1 cm en longitudinal et de 0,4 cm en transversal. Sa pose se fera à joints droits, de droite à gauche, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40.21]. Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des façtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



TUILES DE TERRE CUITE
Classe 1 d'imperméabilité
Méthode E
d'essais de résistance au gel subis
www.marque-nf.com



Cette tuile a été développée et testée en soufflerie au Centre Technique de Monier.

Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Méthode E) et la résistance au gel "Climat de montagne" (si cette dernière est revendiquée).

* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

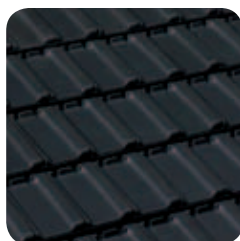
NUANCIER



Brun Masse



Brun Vieilli



Noir

Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

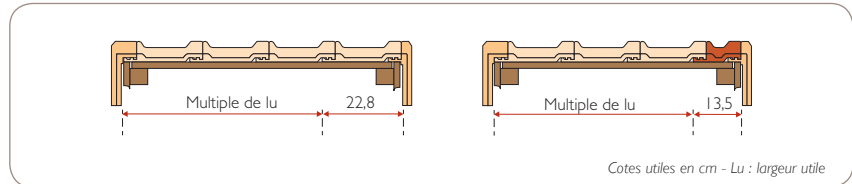
LES POINTS SINGULIERS

APPROCHES ET RIVES

Les rives sont réalisées au moyen de rives à rabat droites et gauches. Elles s'assemblent avec les tuiles et sont fixées sur le bandeau.

On détermine le sens des rives en les plaçant face au versant.

La fixation est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène.



Cotes utiles en cm - Lu : largeur utile



FAITAGES, ARETIERS ET ABERGEMENTS

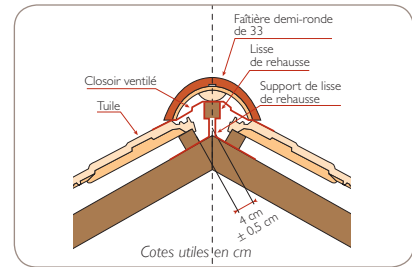
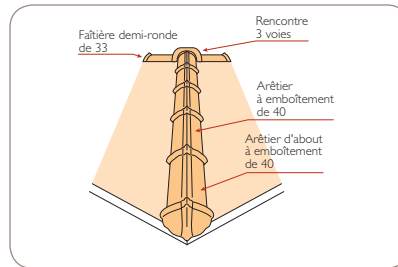
Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé en rouleau.

Ce système permet au faitage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.

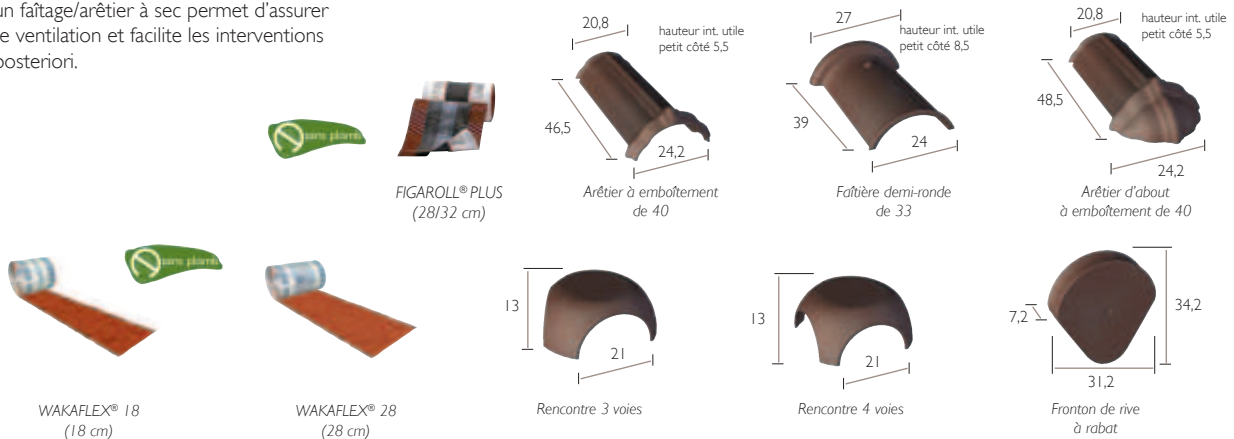
Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse dans le cas de la lisse de rehausse.

Toutes les faitières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de vis.

D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faitage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori.



Cotes utiles en cm



AERATION, VENTILATION ET ECLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture.

L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du (ou au) faitage.

Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux D.T.U. en vigueur.

Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.

Type de comble	Section totale de ventilation ⁽¹⁾
	$S = 1/5\ 000$
	$S = 1/3\ 000$
	$S_1 = 1/5\ 000$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾
	$S_1 = 1/5\ 000$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾

(1) rapportée à la surface projetée horizontalement.
(2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®



A noter :
pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

NOUE ET EGOUT

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées.

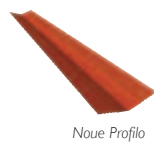
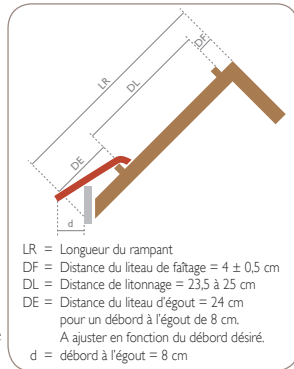
Se reporter au DTU en vigueur :

- Europanneton® PAC Inox pour égout.

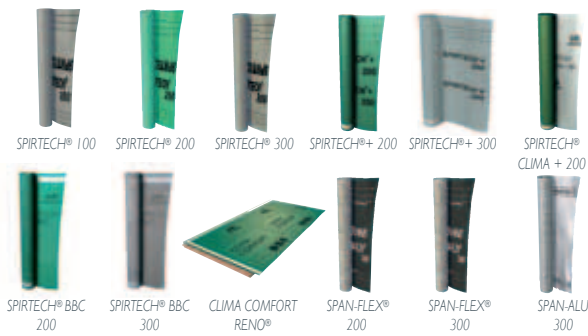
MONIER vous propose une gamme de noues pré-formées.

La pose en liteau de basculement d'un liteau d'égout ventilé (ventilation de 200 cm²/ml) garantit quant à lui la ventilation basse linéaire conforme aux prescriptions du DTU.

La cote DE mentionnée par Monier est indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



SOUS-TOITURE



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRE

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

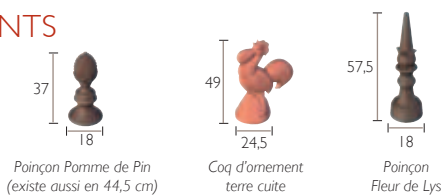
- (1) Les zones de vent considérées sont celles prévues par les règles NV 65 et les sites par les DTU de référence.
- (2) Une tuile fixée toutes les cinq tuiles posées. Référence carte NV65.

En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

Utilisation de l'Europanneton® PAC Inox conseillée par Monier.

Pentes en %	Zones 1 et 2 ⁽¹⁾ Sites protégé et normal ⁽¹⁾		Zones 1 et 2 ⁽¹⁾ : Site exposé ⁽¹⁾ Zones 3 et 4 : Tous sites	
	Rives et égouts	Partie courante	Rives et égouts	Partie courante
$p \leq 100$	toutes	libres	toutes	1/5 ⁽²⁾
$100 < p \leq 175$	toutes	1/5 ⁽²⁾	toutes	1/5 ⁽²⁾
$p > 175$	toutes	toutes	toutes	toutes

ORNEMENTS



LA REGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

Sites	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	40	50	60
Normal	50	60	70
Exposé	70	80	90

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

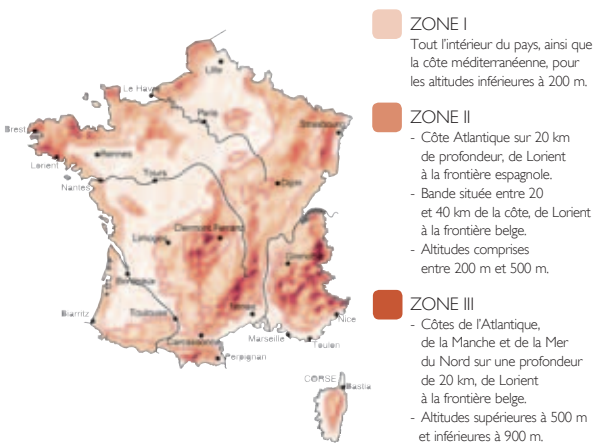
Sites	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	35	45	50
Normal	45	50	60
Exposé	60	70	75

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du D.T.U.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



DEFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITES	DEFINITION
Protégé	Fond de cuvette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.
Normal	Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).
Exposé	Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple Mont-Aiguoual et Mont-Ventoux) et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme



Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
 T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 Euro TTC/mn

www.monier.fr